

Accueil des stagiaires en 2009-2010

17 établissements accueillent cette année des stagiaires en documentation issus du CAPES ou des personnels en reconversion qui se destinent à un changement de discipline vers la documentation.

Accueil de stagiaires issus des concours

CAPES externe

- lycée Cormontaigne – Metz
- lycée J. d'Arc – Nancy
- lycée Bichat – Lunéville
- lycée Colbert – Thionville
- lycée Baumont - St Dié
- lycée professionnel Viviani - Epinal

CAPES interne (stagiaires en situation)

- collège Mangin – Sarrebourg
- lycée – Bruyères
- collège - Bains les Bains
- collège Rigny - Toul (en attente)

Accueil de personnels en reconversion

- lycée Malraux – Remiremont
- collège - Golbey (personnel en détachement)
- collège La Carrière - St Avold
- cité scolaire Julie Daubié - Rombas
- lycée Hanzelet - Pont à Mousson (personnel en détachement)
- collège Arsenal - Metz
- lycée Charlemagne - Thionville

Ces personnels en reconversion se destinent à un changement de discipline vers la documentation grâce au concours actif des conseillers pédagogiques et tuteurs qui ont accepté d'encadrer ces collègues en leur apportant aide et conseils tout au long de l'année scolaire. Un cahier des charges défini par l'IUFM ou par le rectorat fixent les conditions à remplir.

Les personnels engagés dans un parcours de reconversion bénéficient d'une décharge de 18 heures de formation (modules qualifiants à l'Université P. Verlaine à Metz, participation aux formations organisées par l'IUFM et aux stages du PAF).

Leur changement de discipline est prononcé par le ministère après visite d'inspection de l'inspecteur EVS et rapport du recteur.

Les enseignants intéressés par cette fonction pour l'année prochaine peuvent faire acte de candidature auprès des IA-IPR EVS.